



J'aimerais récupérer des affaires personnelles chez mon ex

Par **antalyre**, le **26/02/2016** à **13:43**

Bonjour,

je suis séparé de ma concubine. Pour récupérer un minimum de mes affaires j'ai du faire intervenir les gendarmes. Je n'ai pu récupérer que ce qu'elle voulait bien. Mais il reste encore des vêtements et une commode + une armoire. Les factures sont chez elles et je n'ai pas d'autres preuves. Les gendarmes me conseilles de voir avec un huissier. mais en valeur, cela représente pas grand choses environ 300 euros. que faire? Et si elle jette mes affaires comme elle menace de le faire, que faire?

merci de votre reponse,

cordialement.